



## CHALLENGES ACADEMIQUES JUDO

Collèges Minimes FFJDA et Sixièmes Benjamins FFJDA

Lycées

**Date :** Mercredi 16 janvier 2019

**Lieu :** Dojo du CREPS Strasbourg

**Accueil des collèges :** 9h

**Pesée :** 9 h30 à 10h15

**Début de la compétition :** 10h30

**Accueil des lycées :** 13h30

**Pesée :** 13h30 à 14h15

**Début de la compétition :** 14h30

### Règlement pour les élèves de 5° et 4° (années de naissance 2005 -2006)

**Pour participer à cette compétition, l'élève devra obligatoirement être licencié à l'UNSS.**

**Le règlement Minime FFJDA sera appliqué.**

**Temps de combat :** 3mn

**Grade minimum :** ceinture orange (vérification sur présentation du passeport FFJDA)

**Catégories d'âges et de poids :** années de naissance 2006 et 2005

Catégories de poids Filles : -36/-40 /-44 / -48 / -52 / -57 / -63 / -70/+70

Catégories de poids Garçons : -34/-38/-42/-46 / -50 / -55 / -60 / -66 / -73 / +73

## Règlement pour les élèves de 6<sup>o</sup> (années de naissance 2008 -2007)

Pour participer à cette compétition, l'élève devra obligatoirement être licencié à l'UNSS.

Le règlement benjamin FFJDA sera appliqué.

Temps de combat : 2 mn

Grade minimum : ceinture blanche jaune (vérification sur présentation du passeport FFJDA)

Catégories d'âges et de poids : années de naissance des élèves 2007 et 2008

Catégories de poids filles : -32/ -36/-40 /-44 / -48 / -52 / -57 / -63 / +63

Catégories de poids garçons : -30/ -34/-38/-42/-46 / -50 / -55 / -60 / -66 / +66

Si le nombre de participants est trop faible dans une catégorie de poids, les combattants seront regroupés dans une poule permettant une différence de 10% du poids de corps.

## Règlement pour les Lycées

Pour participer à cette compétition, l'élève devra obligatoirement être licencié à l'UNSS.

Le règlement cadet FFJDA sera appliqué.

Temps de combat : 4mn

Grade minimum : ceinture verte (vérification sur présentation du passeport FFJDA)

Catégories d'âges et de poids : élèves né(e)s en 2001 / 2002 / 2003 / 2004

### Filles

Catégories de poids : -40 /-44 / -48 / -52 / -57 / -63 / -70 / -78/ +78

### Garçons

Catégories de poids : -46 / -50 / -55 / -60 / -66 / -73 / -81 / -90 / +90

## Engagements

Les engagements pour ces deux challenges se font en ligne sur le site unss.org sur Opuss  
En cas de difficulté, merci de contacter votre service UNSS.

Les inscriptions sont ouvertes du 16 décembre 2018 à 12h00 au 14 janvier 2019 à 14h00.

**IMPORTANT** : veuillez indiquer la bonne catégorie de poids des élèves que vous inscrivez

## Qualification pour le championnat de France

**Date : 02 et 03 avril 2019 à Vittel - Académie de Nancy Metz - pour les lycées  
03 au 04 avril 2019 à Vittel pour les collèges**

Comment sont qualifiées les équipes ?

À l'issue du challenge académique un classement sera effectué pour désigner les équipes qualifiées.

Ces équipes sont constituées de judokas scolarisés dans un même établissement

Chaque combattant rapporte des points en fonction de son classement dans sa catégorie de poids (cf fiche sport judo)

Les quatre meilleurs résultats seront retenus pour établir le classement par équipe.

En cas d'égalité les dispositions définies dans la fiche sport judo 2018/2019 seront appliquées

### Composition de l'équipe :

#### Collèges :

Filles : 4 ou 5 compétiteurs au maximum + un jeune arbitre de niveau académique

Garçons : 4 ou 5 compétiteurs au maximum + un jeune arbitre de niveau académique.

#### Lycées :

Filles : 3 ou 4 compétiteurs au maximum + un jeune arbitre de niveau académique

Garçons : 4 ou 5 compétiteurs au maximum + un jeune arbitre de niveau académique.

**Aucune inscription ne sera acceptée sur place.**

## Jeune arbitre – commissaire sportif

Les combats seront arbitrés par les jeunes arbitres.

Les tables seront gérées par les jeunes commissaires sportifs.

Leurs participations leur permettront de valider leur UV arbitrage pour l'obtention de la ceinture noire 1<sup>ière</sup> et 2<sup>ième</sup> dan.

Afin de mieux les intégrer à l'organisation de la compétition, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer leurs noms / prénoms et établissement scolaire par mail à [sr-strasbourg@unss.org](mailto:sr-strasbourg@unss.org)

Leurs engagements lors des challenges académiques leur permettront également d'obtenir la certification départementale ou académique.

Les meilleurs jeunes arbitres ayant obtenus la certification académique pourront postuler pour accompagner les équipes collèges ou lycées qualifiées au championnat de France.

Dossier suivi par Catherine SCHUBNEL

Tel : 03 88 92 19 70 Port. : 06 27 96 22 65